

Exemption de mesure d'audience

Guide de configuration

NPAW Suite

janvier 2024

Table des matières

1. CONTEXTE	3
2. NOS ENGAGEMENTS	3
3. CONCEPT	4
4. FINALITE DU TRAITEMENT DES DONNEES	4
DONNEES PERSONNELLES	4
DONNEES NON IDENTIFIANTES	5
5. COMMENT NE PAS COLLECTER DES DONNEES PERSONNELLES ?	6
6. SEUIL D'AGREGATION DES DONNEES	8
7. COMMENT PUIS-JE SUPPRIMER MES DONNEES PERSONNELLES ?	8
8. COMMENT PUIS-JE CONTACTER NOTRE SERVICE DE PROTECTION DES DONNEES ?	9
9. PLUS D'INFORMATIONS SUR RGPD, ISO 27001 ET ISO 27701	9

1. Contexte

Le 8 mars 2021, la CNIL a lancé un programme d'évaluation des solutions de mesure d'audience dispensées du consentement de l'utilisateur :

[Cookies : solutions pour les outils de mesure d'audience | CNIL](#)

Dans la continuité des travaux entrepris depuis la délibération 2013-378 du 5 décembre 2013, NPAW souhaite offrir à ses clients une configuration de sa solution répondant aux exigences de l'exemption telles que définies dans les lignes directrices du 17 septembre 2020.

L'objectif de ce guide est d'assister les clients de NPAW dans la garantie de leur conformité, leur permettant ainsi de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'obtenir un consentement.

Important

Il est essentiel de souligner que l'exemption de la CNIL s'applique uniquement en France. Ce guide concerne les clients dont le service est hébergé en France et dont les utilisateurs résident en France.

De plus, il convient de noter que le champ d'application de l'exemption de la CNIL se limite strictement aux sites web et aux applications mobiles, et ne s'étend pas à d'autres dispositifs.

Les dispositions de l'exemption CNIL sont précisées à l'article 5 de la délibération [CNIL n° 2020-091 du 17 septembre 2020](#) (lignes directrices) et de la délibération [CNIL n° 2020-92 du 17 septembre 2020](#) (recommandations).

2. Nos engagements

NPAW, en tant que sous-traitant, s'engage à fournir toute l'assistance nécessaire au respect des réglementations applicables en matière de protection des données.

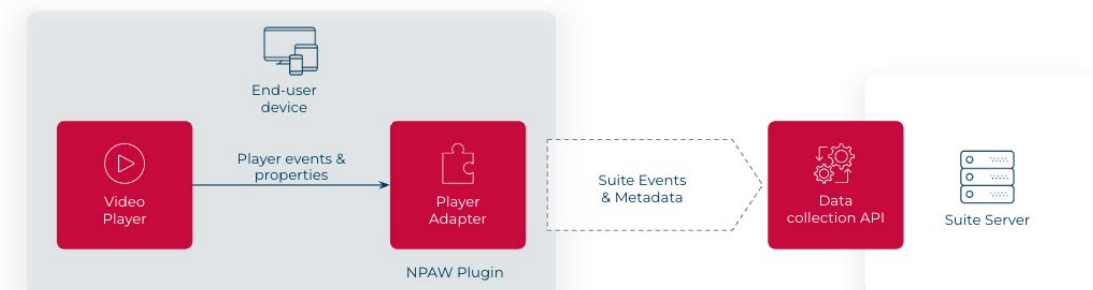
Avant toute utilisation de notre solution, nous signons avec nos Clients un contrat de sous-traitance de données personnelles (CDD) qui comprend les mentions obligatoires prévues à l'article 28 du RGPD et précise que la seule finalité du traitement est de fournir le service pour le compte exclusif de nos Clients.

Conformément aux réglementations applicables en matière de protection de la vie privée, le client est responsable de ses données et est considéré comme le "responsable du traitement". Le Client désigne NPAW en tant que sous-traitant des données personnelles du Client, pour traiter les données personnelles du Client au nom du Client, dans le but de fournir le Service.

NPAW met à disposition toutes les mesures techniques permettant au responsable du traitement des données de contrôler et de gérer les données collectées. Dans le cadre de l'exemption, et toujours avec le consentement du responsable du traitement, toutes les informations personnelles seront mises à disposition du responsable de traitement sous forme anonyme.

3. Concept

NPAW fournit NPAW Suite, une solution d'analyse vidéo qui évalue la qualité de l'expérience de votre public et fournit des mesures et des informations d'utilisation pour maximiser la satisfaction de l'utilisateur et la performance du service.



NPAW collecte des données analytiques pour le compte de ses clients à l'aide des SDK de la NPAW Suite, également connus sous le nom de Plugins. NPAW offre une intégration avec tous les lecteurs audio/vidéo du marché.

Grâce aux options de plugin décrites dans le portail de documentation de la NPAW Suite, les clients de la NPAW peuvent définir quelles données sont collectées, traitées et stockées dans les bases de données de la NPAW Suite. Ces données peuvent ensuite être visualisées en temps réel via l'interface utilisateur de la NPAW Suite.

NPAW met à disposition ce guide de configuration pour sa NPAW Suite. Les personnes concernées sont les utilisateurs finaux du responsable du traitement/exportateur de données qui consomment du contenu d'un service vidéo et qui résident en France.

4. Finalité du traitement des données

NPAW propose la plateforme NPAW Suite, une plateforme de vidéo business intelligence conçue pour évaluer la qualité de l'expérience de l'audience. Elle fournit des mesures, des informations et des points d'action pour optimiser la satisfaction du public et la performance du service. Pour fournir ce service, NPAW collecte des données personnelles et non personnelles. Les objectifs de ce traitement de données sont décrits ci-dessous :

Données personnelles

Les données personnelles sont traitées par NPAW dans le cadre de la fourniture du service NPAW Suite. Les données collectées, considérées comme des Informations Personnelles (IP), collectées au sein de NPAW Suite comprennent les champs de données suivants :

- **ADRESSE IP**

La collecte de l'adresse IP sert à fournir des informations de géolocalisation et à identifier le fournisseur d'accès Internet utilisé pour accéder au service vidéo. Ce processus de géolocalisation est effectué par les services de collecte de données de NPAW, qui obtiennent l'adresse IP publique à partir de la requête HTTP transmise par les plugins de NPAW Suite. Une fois l'adresse IP collectée, le processus de géolocalisation est finalisé. Veuillez noter que ce

processus de géolocalisation ne permet pas de localiser un visiteur/utilisateur au-delà du niveau de la ville.

Dans le cadre des paramètres d'exemption, l'adresse IP sera anonymisée avant d'être stockée dans les bases de données de la NPAW Suite. L'anonymisation consiste à appliquer un algorithme de hachage ou à supprimer le dernier octet de l'adresse IP.

- **USER ID**

La collecte de l'UserID permet de compter le nombre d'utilisateurs accédant au service vidéo en temps réel. Pour les clients qui le souhaitent, cela permet également de fournir l'historique de visionnage du contenu et l'expérience d'un utilisateur pour le service clientèle, notamment en réponse aux plaintes des utilisateurs. L'UserID est un identifiant unique fourni par le client, qui peut être un identifiant technique tel qu'un numéro d'abonné ou un identifiant de contrat. Les bases de données de la solution NPAW Suite ne contiennent aucune correspondance avec des identifiants personnels tels que le nom, le prénom, l'adresse électronique ou l'adresse personnelle.

Dans le cadre des paramètres d'exemption, ce paramètre ne sera pas collecté par le plugin NPAW Suite. Par conséquent, certains indicateurs ne seront pas calculés et certains modules statistiques utilisant ces indicateurs seront inutilisables, tels que les métriques de comptage du nombre d'utilisateurs.

- **DEVICE ID**

La collecte du DeviceID permet de compter le nombre d'appareils accédant au service vidéo en temps réel. Pour les clients qui le souhaitent, cela permet également de fournir l'historique et l'expérience de visualisation du contenu d'un appareil pour le service clientèle, notamment en réponse aux réclamations des utilisateurs. Le DeviceID est un identifiant unique fourni par le client. Il ne correspond à aucun identifiant personnel tel que le nom, le prénom, l'adresse électronique ou l'adresse personnelle dans les bases de données de la NPAW Suite.

Dans le cadre des paramètres d'exemption, ce paramètre ne sera pas collecté par le plugin NPAW Suite. Par conséquent, certains indicateurs ne seront pas calculés, et certains modules statistiques qui utilisent ces indicateurs seront inutilisables, comme le comptage du nombre d'appareils simultanés.

Données non identifiantes

NPAW Suite collecte des **données non identifiantes** dans le cadre de sa solution, qui se répartissent en deux catégories principales : Les en-têtes HTTP et les informations de qualité.

- **HTTP HEADERS**

Les HTTP headers comprennent notamment l'User Agent et le Referrer. L'User Agent est utilisé pour identifier l'appareil, tandis que pour le Referrer, seulement l'hôte est stocké, toutes les informations supplémentaires de l'URL étant exclues. Le traitement de ces données a pour but de fournir des informations sur la source du trafic. En mode exempté, ces données peuvent être collectées car elles ne contiennent aucune information identifiante.

• DES INFORMATIONS DE QUALITÉ

Les informations sur la qualité concernent la lecture. Ces données ne contiennent aucune donnée identifiante, ce qui rend impossible l'établissement d'une corrélation entre les données relatives à la performance vidéo et l'utilisateur final qui les a générées. Le traitement de ces données a pour but d'évaluer et d'améliorer la qualité de la lecture vidéo.

En ce qui concerne l'exportation de données en mode exempté, les seules données qui peuvent être exportées à partir des données brutes, sous couvert du respect du seuil d'agrégation des données sont la localisation, l'heure de début, la durée de lecture, le titre, la qualité, le nom de l'appareil, le CDN et le fournisseur d'accès à Internet. Ces données ne contiennent aucune information personnelle, ce qui rend impossible l'identification d'un utilisateur final.

5. Comment ne pas collecter des données personnelles ?

Afin d'être exempté de la nécessité d'obtenir un consentement, le NPAW activera une fonction empêchant le stockage des données personnelles dans les bases de données de la solution.

Pour l'activer au niveau de la collection, vous devrez renseigner ces 4 attributs dans les options du plugin :

USER ID ET DEVICE ID

Il suffit de laisser les attributs "*username*" et "*deviceid*" vides dans les options du plugin, ou de leur attribuer la valeur "null". Ils seront transmis et stockés dans la base de données, ce qui garantit que toutes les données collectées ne sont pas liées à un identifiant personnel ou à un identifiant d'appareil.

ADRESSE IP

Pour anonymiser l'adresse IP, définissez l'attribut "*obfuscatedip*" dans les options du plugin.

obfuscatedip (booléen) : Si cet attribut est défini sur "*true*", l'adresse IP sera anonymisée. La valeur par défaut de ce paramètre est "*false*".

L'anonymisation implique la suppression du dernier octet de l'adresse IP ou l'application d'un algorithme de hachage non réversible, en fonction des besoins du client, avant le stockage dans la base de données. Toutefois, les informations de géolocalisation, qui fournissent le pays et la ville de l'utilisateur, seront collectées à partir de cette adresse IP avant que les données ne soient supprimées.

PROTOCOLE DE CONFIDENTIALITÉ

Pour utiliser un protocole de confidentialité, définissez l'attribut "*user.privacyProtocol*" dans

les options du plugin.

privacyProtocol" (Chaîne) : Ce champ définit le protocole de confidentialité à utiliser. Les valeurs possibles sont "*optin*" (consentement donné) et "*optout*" (consentement non donné). Le paramètre par défaut n'est pas défini.

Cette valeur est stockée dans les bases de données de la NPAW Suite et permet d'identifier l'option choisie par l'utilisateur final. Les données collectées avec le "privacyProtocol" réglé sur "*optin*" ne seront pas disponibles pour l'exportation de données brutes ou l'accès à des événements détaillés.

EXTRAIT DE CODE JAVASCRIPT :

```
plugin.setOptions({
  obfuscateIP : true, //L'IP sera stocké sous forme obscurcie dans les bases de données
  NPAW si la valeur est fixée à true.
  username : 'null', //Set the option username to empty or null in order to not track
  user identifiers
  deviceid : 'null', //Set the option deviceid to empty or null in order to not track
  device id information
  'user.privacyProtocol' : 'optout' Définir l'option de suivi de l'option de consentement
  de l'utilisateur final
})

<video id="player"></video>
<script>
  if (typeof yobora !== "undefined"){
    plugin.setOptions(options) ; // Définir les options de métadonnées
    plugin.setAdapter(new yobora.adapters.Html5('player')) // Attacher l'adaptateur
  }
</script>
```

OPPOSITION AUX COOKIES DE MESURE D'AUDIENCE

Les SDK de la NPAW Suite n'utilisent pas de cookies pour la collecte de données sur le navigateur de l'utilisateur. Vous trouverez ci-dessous un exemple de code que nos clients peuvent utiliser pour solliciter le consentement de leurs utilisateurs finaux. La réponse de l'utilisateur déterminera si le SDK NPAW Suite est configuré pour fonctionner en mode exempté. Veuillez noter qu'il ne s'agit que d'un exemple et que les clients devront le modifier en fonction de leurs besoins spécifiques. L'équipe NPAW est à la disposition de ses clients pour les aider et les soutenir en cas d'exigences particulières.

```
Pour être exclu de la collecte de données par NPAW sur ce site web, <a
href="javascript:npawOptout(['true']) ;">cliquez ici</a>.

function npawOptout(optout){
```

```
plugin.setOptions({
  obfuscateIp' : true,
  nom d'utilisateur" : null,
  deviceid : null,
  user.privacyProtocol : 'optout'
})
}
```

6. Seuil d'agrégation des données

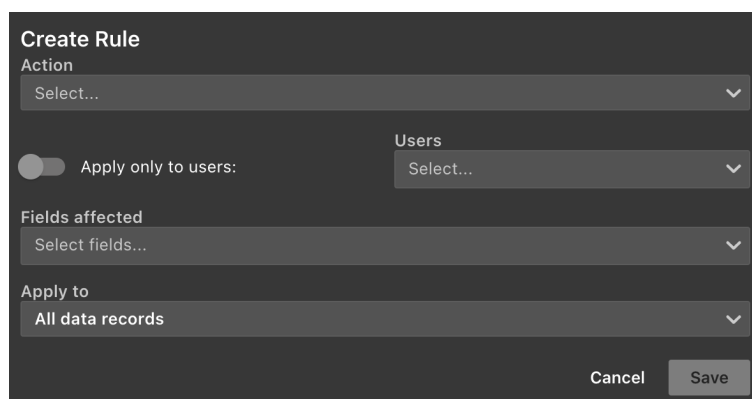
Afin de protéger les données personnelles et d'empêcher l'identification potentielle des utilisateurs finaux, le NPAW offre, dans le mode exonéré, les mécanismes nécessaires pour fixer un seuil minimum pour l'agrégation des données. Ainsi, les données ne sont affichées que lorsqu'elles représentent un groupe collectif plutôt qu'un utilisateur individuel, ce qui élimine tout risque d'utilisation abusive des données ou de révélation inappropriée d'identifiants personnels.

Cette configuration permet aux clients NPAW d'établir **une limite de base sur le nombre d'utilisateurs nécessaires pour afficher les données**. Par exemple, si le seuil est configuré à "10", le NPAW Suite n'affichera aucune donnée à moins que les données filtrées ne s'appliquent à au moins 10 utilisateurs. Cela permet de s'assurer que les données relatives à des cas isolés ou singuliers ne sont pas accidentellement révélées. Les **clients peuvent mettre en place ce seuil au niveau de l'utilisateur ou du compte** en fonction de leur convenance et de leurs besoins.

La mise en œuvre d'une telle configuration garantit une véritable agrégation des données, préservant l'anonymat des utilisateurs individuels tout en offrant des informations précieuses tirées d'un ensemble de données. Cette configuration est conforme aux recommandations de la CNIL.

7. Comment puis-je supprimer mes données personnelles ?

NPAW Suite offre aux clients l'autonomie de gérer leurs demandes liées au droit à l'oubli par le biais d'une interface spécifique. Cette interface, également accessible via une API, permet d'établir des règles pour **obscurcir ou supprimer les informations personnelles des utilisateurs**, en ciblant des champs ou des dimensions spécifiques dans un délai déterminé.



En outre, les demandes peuvent également être gérées par notre équipe d'assistance. Pour supprimer ou obscurcir des données personnelles, une **demande écrite en anglais** **titrée « demande de suppression / deletion request » doit être envoyée à support@npaw.com.** Cette demande doit préciser le nom du compte (accountCode) concerné et les champs ou dimensions spécifiques que l'équipe d'assistance NPAW doit supprimer ou obscurcir de ses bases de données. Veuillez noter que cette action est irréversible.

8. Comment puis-je contacter notre service de protection des données ?

Pour toute question relative à la protection de la confidentialité, à la sécurité ou aux demandes concernant le droit d'accès, le droit à l'oubli ou la portabilité des données, veuillez adresser votre communication à dataprotection@npaw.com. Veuillez vous assurer que toutes les demandes sont formulées en anglais.

9. Plus d'informations sur RGPD, ISO 27001 et ISO 27701

La NPAW a réalisé de nombreux audits internes sur la protection de la confidentialité et des analyses de risques conformément aux lois sur la protection de la vie privée. Cela comprend l'élaboration de notre registre des activités de traitement, l'analyse des flux de données et l'analyse des risques. Nous avons amélioré nos accords de confidentialité avec le personnel et les clients, dispensé à notre personnel une formation à la confidentialité et mis en place des protocoles et procédures internes pour la gestion des données à caractère personnel au sein de l'entreprise. Ces mesures font l'objet d'un suivi régulier.

Suite à cette analyse de risque, nous avons institué des mesures de sécurité spécifiques pour chaque ensemble de données, en fonction de la nature des informations traitées. Les politiques et procédures mises en œuvre par NPAW en matière de protection des données, conformément **au RGPD**, sont détaillées dans un document de sécurité supervisé par le responsable de la sécurité.

En outre, **NPAW est certifié ISO 27001**, ce qui témoigne de notre engagement ferme en faveur de la sécurité des données. Cette certification mondialement reconnue valide notre adhésion à des contrôles de sécurité appropriés pour un système de gestion de la sécurité de l'information (SGSI) tel que NPAW. Le processus de certification a impliqué un examen complet en trois étapes de nos procédures de sécurité des données par des auditeurs indépendants.

NPAW détient également la **certification ISO 27701**, une extension de notre certification ISO/IEC 27001, qui reflète l'importance que nous accordons à la sécurité des données et à la gestion de la confidentialité. Cette certification spécifique, régie par la norme Privacy Information Management System (PIMS), fournit des exigences, des lignes directrices et des contrôles globaux qui s'alignent sur les différents besoins des entreprises et les réglementations existantes, y compris le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). À l'instar de notre certification ISO 27001, notre conformité à la norme ISO 27701 fait l'objet d'un audit rigoureux par des parties internes et externes.



Pour de plus amples informations, veuillez contacter NPAW à l'adresse suivante :
dataprotection@npaw.com.